

La lettre de CLAIR-Paris

Centre japonais des collectivités locales ■ www.clairparis.org

Hiver
2011-12
n° 77



財団法人自治体国際化協会

Découverte

La ville de Kôbe

Cinquantenaire du jumelage Marseille-Kôbe

Administration

Le Service des eaux de Tôkyô

Administration

Programme d'étude de l'administration
locale japonaise

Activités

Un automne à la rencontre
du monde territorial



2
4
6
8

La ville de **Kôbe**



Port de Kôbe

La ville de Kôbe connut un grand développement à partir du 8^e siècle grâce au commerce avec la péninsule coréenne et le continent chinois, mais à l'époque d'Edô (1603-1867), le pays se ferma aux relations avec l'étranger, et ce n'est qu'après 210 ans de politique isolationniste que son port fut rouvert en 1868, avec le statut de port de commerce international. Ainsi, la ville devint rapidement une porte d'entrée privilégiée pour la culture occidentale au Japon. Aujourd'hui encore, héritage de ce passé, les rues et les quartiers de Kôbe baignent dans une atmosphère pittoresque qui mêle tradition japonaise et influences étrangères.

Le grand tremblement de terre qui s'est produit en janvier 1995 a causé des dommages d'une ampleur sans précédent, mais grâce à l'aide envoyée par un grand nombre de pays étrangers, grâce aussi à la persévérance de la municipalité et des habitants qui ont su faire corps, la ville s'est peu à peu relevée de ses décombres.

Ijinkan : un exemple des nombreux bâtiments d'architecture occidentale



Outre son port et la proximité de l'aéroport international du Kansai, Kôbe possède depuis quelques années un nouvel aéroport¹ dédié au transport national. Idéalement desservie par voie routière, maritime et aérienne, la ville a attiré de nombreuses entreprises d'envergure internationale. À l'industrie lourde représentée par la sidérurgie et la construction navale, s'ajoutent des fabricants locaux de prêt-à-porter, de mobilier, de confiserie occidentale ou de saké. Depuis quelques années, la ville conduit un projet pour s'affirmer comme pôle d'excellence dans le secteur du matériel médical. De nombreuses industries actives dans le domaine de la santé et du bien-être se développent rapidement grâce à leur maîtrise des technologies les plus avancées. L'ordinateur K, reconnu récemment comme l'ordinateur le plus puissant au monde, a été conçu à l'Institut de recherche Riken à Kôbe.

La ville de Kôbe se divise en neuf arrondissements, et compte une population de plus de 1,5 million d'habitants. Elle est jumelée avec 8 villes à l'étranger dont Marseille depuis 1961. Le jumelage avec Marseille est le second à avoir été noué, et voici un demi-siècle que les deux villes entretiennent de riches échanges.

¹. Cet aéroport national, administré par la ville de Kôbe, a été inauguré en février 2006. Construit « sur l'eau », il se situe à environ 3 km au sud de l'île artificielle de Port Island. Cet aéroport assure notamment des liaisons avec Tôkyô (Haneda), Sapporo (Shin-Chitose), Okinawa (Naha). Le groupe Eurocopter, premier fabricant d'hélicoptères civils dans le monde, dont le siège se trouve à Marignane, près de Marseille, projette d'y installer en 2012 un centre de maintenance et une base d'entraînement. Kôbe se réjouit des retombées potentielles de ce projet sur l'économie locale.

Célébration du cinquantième du jumelage Marseille-Kôbe

Inauguration d'un jardin japonais au parc Borely à Marseille

■ Célébration du cinquantième du jumelage entre Kôbe et Marseille

Un demi-siècle d'échanges : jumelées depuis 1961, Kôbe et Marseille ont pour point commun d'être de grandes villes portuaires, riches d'une longue histoire. En 2006, alors que le maire de Kôbe était en visite officielle à Marseille pour la célébration du 45^e anniversaire du jumelage des deux villes, la ville de Marseille avait sollicité une coopération technique de la ville de Kôbe



Cérémonie de coupe du ruban, de g. à d. : M. Yasui, président du conseil municipal, M. Koshiba, vice-maire, M. Gaudin, sénateur-maire de Marseille

dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un jardin japonais. Trois paysagistes de Kôbe furent ainsi dépêchés dans la cité phocéenne pour dispenser leur savoir-faire et au terme de plusieurs années de travaux, ce jardin est aujourd'hui achevé. Magnifique symbole de l'amitié entre les deux villes, il a été inauguré le vendredi 2 septembre en présence du vice-maire¹ de la ville de Kôbe, Yoshihiro Koshiba, et du sénateur-maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin.

■ Cérémonie d'inauguration du jardin japonais

Le jardin japonais est situé dans le Jardin botanique du parc Borely, à proximité des plages du Prado. Ce parc est un espace de détente très prisé par les Marseillais qui aiment s'y promener ou faire de l'exercice. Le jour de l'inauguration, sous un généreux soleil méditerranéen, 200 invités ont assisté à la coupe du ruban, puis à la cérémonie de dévoilement de la plaque commémorative du cinquantième du jumelage.

Le sénateur-maire M. Gaudin a commencé son allocution par une évocation émue du séisme qui a dévasté le nord-est du Japon en mars 2011. Il a relaté comment, choqué par la terrible nouvelle, et en témoignage de la compassion et de la solidarité des Marseillais, il avait immédiatement donné des instructions pour envoyer au Japon une équipe du Bataillon de marins-pompiers de Marseille.

Prenant la parole à son tour, le vice-maire de Kôbe, M. Koshiba a exprimé à cet égard l'immense gratitude des Japonais, profondément touchés d'avoir reçu une aide si prompte. Il a également ajouté que, pour avoir elle-même vécu la douloureuse expérience d'un séisme majeur, la ville de Kôbe avait été tout particulièrement bouleversée par cette tragédie, et qu'elle était déterminée à poursuivre ses efforts pour aider à la reconstruction des zones sinistrées. Concernant le jardin japonais, M. Koshiba a déclaré qu'il espérait vivement que celui-ci trouve très vite, et pour de longues années, une place privilégiée dans le cœur et la vie des Marseillais.

Le jardin japonais du parc Borely respecte scrupuleusement les règles de composition d'un jardin à la japonaise. Dominique Le Fur, paysagiste de la ville de Marseille ayant participé au projet, a expliqué que ce jardin était « *le reflet de la miniaturisation de la nature mais aussi de l'harmonie de l'homme avec la nature* ». Au public habitué à la symétrie des jardins à la française, il a précisé que, dans l'esthétique japonaise, l'asymétrie était perçue comme source de dynamisme.

Laure-Agnès Caradec, adjointe au maire déléguée aux espaces verts, a souligné que pour réussir à appréhender les subtilités de la sensibilité japonaise à travers l'art du jardin, le cheminement avait certes été ardu, mais indéniablement enrichissant.

Le week-end des 3 et 4 septembre a été consacré à l'initiation à la culture japonaise grâce à divers ateliers d'*origami* (pliage en papier), *ikebana* (arrangement floral), calligraphie et autres, proposés au public dans le parc Borely. Au sein du parc du 26^e centenaire, situé au cœur de la ville de Marseille, s'est également tenue une exposition consacrée à la ville de Kôbe. Ravies du succès de ces manifestations, les deux villes se sont promises de perpétuer leur collaboration à travers l'organisation d'événements culturels.

Dans l'histoire de la coopération décentralisée franco-japonaise, les liens entre Kôbe et Marseille comptent parmi les plus anciens et pour que des échanges se poursuivent pendant un demi-siècle, il faut plus que des caractéristiques communes. Il faut une alchimie qui fasse naître une réelle affection mutuelle. Le soutien manifesté par la ville de Marseille tout juste après le séisme et l'aménagement de ce nouveau jardin japonais sont de belles illustrations de la solidité des liens que ces deux villes ont su tisser. Nous souhaitons longue vie à ce jardin et à l'amitié cinquantième qu'il symbolise.

¹. Au Japon, le vice-maire, fonctionnaire à statut particulier, est désigné par le maire avec l'accord du conseil municipal. Il coordonne les services et les politiques de la commune et représente le maire. Certaines grandes villes comptent deux vice-maires.

Le jardin japonais dans le parc Borely



Le Service des eaux de Tôkyô

et sa politique de réduction des pertes en eau

Le Service des eaux de Tôkyô a un statut d'entreprise publique et alimente en eau courante les 13 millions d'abonnés du département de Tôkyô. C'est l'un des plus importants fournisseurs d'eau au monde avec un réseau de distribution qui couvre une superficie de 1 200 km², compte 7 millions de branchements et représente une longueur totale de canalisations d'environ 26 000 km – soit la moitié de la circonférence de la terre.

Le Service des eaux s'impose une grande rigueur tant dans la gestion que dans le développement des ressources en eau. Les eaux brutes de diverses origines subissent différents procédés de purification : depuis les sites d'adduction jusqu'aux robinets des consommateurs, la qualité de l'eau est soumise à un strict contrôle s'appuyant sur les technologies les plus avancées. Le Service des eaux assure avec fiabilité la permanence de la distribution en eau, celle-ci présente tout à la fois les garanties requises de sécurité sanitaire et de bonnes qualités gustatives.

Cet article présente la politique mise en œuvre par le Service des eaux pour réduire les pertes se produisant sur le réseau de distribution, dans le double souci d'augmenter le rendement et de diminuer l'impact sur l'environnement. Grâce à l'application de diverses mesures, sur une période de quinze ans (1995 à 2010), le taux de pertes est passé de 9,6 % à 3 %. Ces résultats sont performants comparés aux taux des villes de taille similaire dans le monde.

Les mesures déployées par le Service des eaux de Tôkyô se répartissent en trois grands volets :

- le renouvellement systématique des canalisations qui s'accompagne d'une amélioration de la qualité des matériaux employés ;
- l'optimisation de la détection des pertes et la réduction des délais de réparation ;
- la mise en place de dispositifs visant une haute maîtrise technologique en matière de prévention des pertes d'eau du réseau.

■ Renouvellement systématique des canalisations et amélioration de la qualité des matériaux employés

À Tôkyô, les canalisations devenues vétustes sont systématiquement remplacées par des canalisations en fonte ductile de haute résistance, à l'épreuve notamment des secousses sismiques. Les canalisations en fonte ductile représentent aujourd'hui 99 % du réseau de distribution d'eau. À partir de 1998, dans la ligne de la politique de prévention du risque sismique, les nouvelles canalisations ont commencé à être équipées de structures de raccord antisismiques. Dans le réseau de distribution, les canalisations de diamètre inférieur à 50 mm, en plomb et de faible résistance, ont été remplacées à partir de 1980 par des canalisations en acier inoxydable. Les travaux de remplacement ont été achevés en mars 2007 pour la majeure partie du réseau. Sur les canalisations en fonte d'un diamètre de plus de 75 mm, les structures de raccord sont progressivement remplacées par des structures de raccord antisismiques. La fin des travaux sur les raccords est prévue pour mars 2014.

Par ailleurs, de nombreuses canalisations de branchement installées sur des voies privées, sur de longues distances, posaient des problèmes de pertes et d'anomalies de débit. Dans la ligne de la politique de prévention des pertes et d'un renforcement de la résistance aux séismes, celles-ci sont actuellement réorganisées pour être remplacées en grande partie par des canalisations de distribution.

Le graphique ci-après illustre les évolutions de la part des canalisations de distribution d'eau en fonte ductile, de la part des canalisations de branchement en acier inoxydable et du taux de pertes.

■ Optimisation de la détection des pertes et réduction des délais de réparation

À Tôkyô, les pertes d'eau se produisant dans les réseaux enterrés et encastrés sont rapidement détectées et réparées dans le cadre d'inspections régulières ou d'opérations d'intervention d'urgence. Tronçon par tronçon, les canalisations souterraines font

l'objet d'inspections et de réparations. Lors de leurs tournées d'inspection, les techniciens utilisent des tiges d'écoute ainsi que des détecteurs électroniques pour localiser les pertes d'eau et procéder aux réparations. De nuit, aux heures de faible consommation, ils effectuent également des mesures afin d'évaluer le volume des pertes d'eau. La photographie ci-contre illustre des techniciens en tournée d'inspection munis d'un détecteur électronique. Lorsque des abonnés ou les équipes d'inspection signalent des anomalies se produisant en surface, des unités mobiles se rendent aussitôt sur le terrain pour effectuer des réparations d'urgence. Le Service des eaux est organisé de sorte que son personnel et les prestataires contractuels soient en mesure d'intervenir à tout moment, 24 h sur 24.

■ Une haute maîtrise technologique en matière de prévention des pertes d'eau du réseau

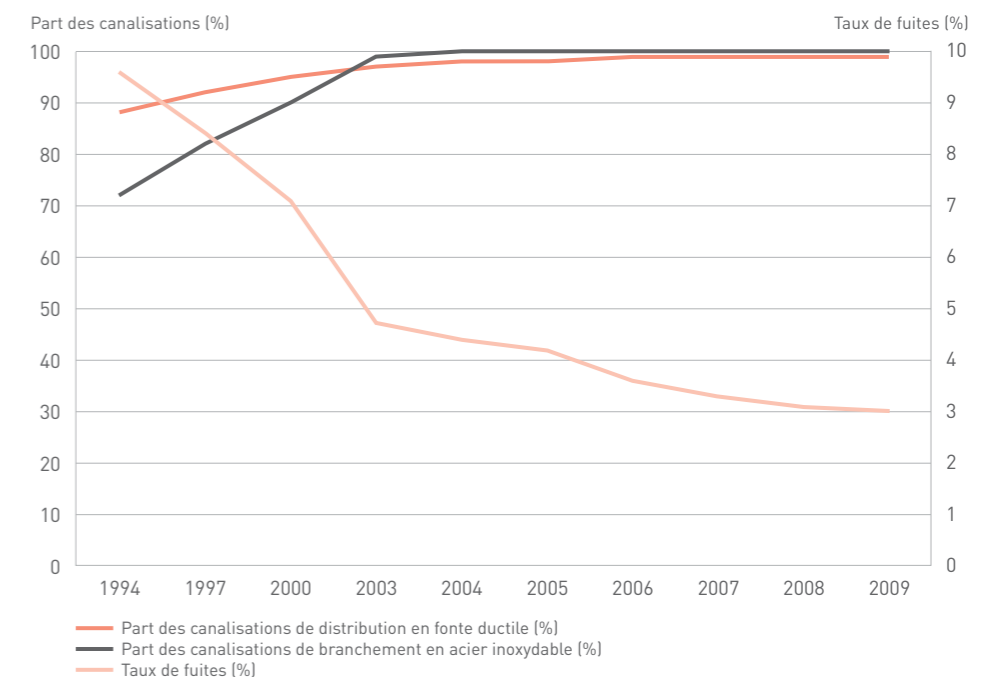
En 2005, un centre de formation du personnel et de développement de nouvelles technologies a été mis en place dans le but de favoriser le transfert des savoir-faire et le perfectionnement des compétences. Ce centre regroupe plusieurs établissements dédiés à chaque type de formation. En vertu de leur expérience et de leur savoir-faire en matière de prévention, certains agents ont été distingués du titre d'« experts techniques du Service des eaux de Tôkyô ». Ceux-ci dispensent des formations pratiques destinées à familiariser les stagiaires aux techniques d'inspection à l'aide de détecteurs électroniques ainsi qu'aux méthodes de mesure du volume. Parallèlement à la formation du personnel japonais, ils assurent la fonction d'instructeurs lors de stages accueillant des groupes de professionnels venus de l'étranger, exerçant dans des organisations en charge de la gestion de l'eau.

L'objectif du Service des eaux de Tôkyô est de réduire davantage le taux de pertes afin d'atteindre un meilleur rendement. À cet effet, les techniciens s'occupent des manœuvres de prévention des fuites et de la maintenance du réseau des canalisations afin d'en améliorer l'efficacité.



Techniciens utilisant tiges d'écoute et détecteurs électroniques

Evolution de la part des canalisations de distribution d'eau en fonte ductile, de la part des canalisations de branchement en acier inoxydable, du taux de pertes du réseau entre 1994 et 2009



La distribution d'eau courante à Tôkyô (mars 2010)

Superficie couverte par le réseau de distribution	1 223 km ²
Population desservie	12 643 479 abonnés
Taux de couverture	100 %
Nombre de branchements	6 891 095
Longueur totale des conduites	25 969 km
Capacité de distribution	6 859 500 m ³ /jour
Volume annuel distribué	1 567 900 000 m ³
Volume journalier maximal	4 847 000 m ³ /jour
Volume journalier moyen	4 295 600 m ³ /jour

Remarque : les valeurs indiquées pour la population desservie, la superficie et le taux de couverture du réseau datent du 1^{er} octobre 2009.



Devant l'impressionnant monastère Tōdaiji qui abrite une statue géante de Bouddha, le *Daibutsu*.

Programme d'étude de l'administration locale japonaise

Depuis 1997, 83 cadres territoriaux français ont participé à ce programme de deux semaines organisé par CLAIR afin d'étudier l'administration locale du Japon. Cette année quatre participants ont découvert le département de Nara et sa politique de développement touristique grâce à la mise en valeur du patrimoine historique et culturel.

« Comment traduire ce voyage admirable : Qu'il avait tout d'un nouveau parcours initiatique, conjuguant le dialogue des cultures et favorisant l'apprentissage d'autres modalités professionnelles en nous confrontant à d'autres manières d'appréhender la complexité du développement économique et touristique des territoires tout en préservant le patrimoine historique et distinctif des communautés humaines qui nous ont précédés.

Que dire également de cet accueil délicieux de nos hôtes où l'attention toujours délicate et bienveillante comme les gestes d'amitié sans fard, ne pouvaient que nous ravir.

Que dire enfin, sinon combien nos interlocuteurs ont été extrêmement soucieux de faire en sorte que notre séjour nous soit le plus bénéfique possible... et il l'a été à maints égards. Ces rencontres exceptionnelles avec des acteurs politiques et administratifs de premier plan, investis s'il en est dans leurs missions et, pour nous, s'étant rendus à ce point disponibles, nous ont comblés.

Tout notre séjour a été l'occasion d'échanges directs, denses et constructifs. En effet, le programme de travail que CLAIR avait concocté pour nous a très bien su à la fois

nous éclairer sur le volet politique et institutionnel du Japon et sur les grandes orientations nationales en matière de développement touristique et culturel, tout en explorant comme sous l'effet d'une loupe, des cas concrets passionnants de revitalisation de quartiers historiques à Tôkyô, de projets muséographiques d'importance devenant phare d'un nouveau développement territorial, comme à Sakurai, ou encore de très belles mises en valeur, via leur inscription au registre du patrimoine mondial de l'Unesco, de temples et sanctuaires modelés du poids de l'Histoire et symboles vivants de la culture bouddhiste et shintoïste comme à Nara.

Ainsi chargés désormais de souvenirs, ce voyage nous a tous marqués d'une profonde empreinte, qui nous nourrit déjà d'une autre façon de voir le Monde. Aussi, je souscris à tous les remerciements déjà prononcés par mes collègues membres de la délégation auxquels je me joins personnellement et, en saluant très chaleureusement tous ceux qui nous ont accompagnés, sans compter, tout au long de ce très beau séjour.

Merci à vous tous »

Jean-Philippe Léglise
DGS de Bussy-Saint-Georges
Chef de la Délégation française 2011

Réunion de travail à Nara



Nara : site de la première capitale du Japon

Le département de Nara compte une population de 1,4 million d'habitants pour une superficie de 3 700 km² et occupe une position relativement centrale dans le Honshû, principale île de l'archipel japonais. Situé à l'intérieur des terres, sans ouverture sur la mer, il est bordé par les départements d'Ôsaka, de Kyôto, de Wakayama et de Mie.

Présentation du département de Nara

La ville de Nara¹ est facilement accessible par divers moyens de transports : environ une heure en bus ou en voiture depuis l'aéroport international du Kansai, à peine 40 minutes en train de Kyôto ou d'Ôsaka. Le département de Nara, où fut érigée la première capitale japonaise², possède un riche patrimoine historique et culturel. Il abrite trois des seize sites japonais inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco :

- les monuments bouddhiques de la région du monastère Hôryû-ji ;
- les monuments historiques de l'ancienne Nara ;
- les sites sacrés et les chemins de pèlerinage dans les monts Kii.

En 2010, la ville a commémoré les treize siècles de la fondation, en 710, de l'ancienne capitale Heijô-kyô et le site de l'ancien palais, monument inscrit sur la liste du patrimoine mondial, était au cœur des festivités. Des statues bouddhiques et des trésors inestimables ont été exceptionnellement

De g. à d. : C. Mariotti-A. (Ars Nostra Ajaccio), S. Poloni (Nérac), le Gouverneur Arai (département de Nara), J.-P. Léglise (Bussy-Saint-Georges) et O. Andréani (CA du Pays Ajaccien)



Ochamori, cérémonie du thé particulière



Le parc qui abrite temples et monastères, est aussi le lieu privilégié de nombreux daims peu farouches

présentés au public lors des nombreux événements qui ont été organisés et cette grande manifestation a généré de nombreuses animations dans toutes les villes du département.

Accueil des participants au Programme d'étude

Du 21 au 27 juillet 2011, dans le cadre de ce Programme piloté par CLAIR, le département a accueilli des cadres territoriaux français pour un séminaire sur le thème du « Développement touristique par valorisation du patrimoine historique et culturel ».

Le séminaire s'est ouvert sur une allocution de bienvenue prononcée par le gouverneur Shôgo Arai, francophile qui était conseiller pour la délégation du Japon auprès de l'OCDE à Paris en 1982. Le programme comprenait ensuite une présentation du département dans ses grandes lignes, un exposé de sa politique touristique misant sur la valorisation du patrimoine historique et culturel, des visites de sites du patrimoine mondial tels les monastères Hôryû-ji, Tôdai-ji,

le grand sanctuaire de Kasuga et des visites d'établissements liés au patrimoine du département comme le Centre historique Heijô-kyô ou le Centre culturel Manyô. Le maire de Nara (échanges avec Versailles), et le maire de Sakurai (jumelée avec Chartres) ont tour à tour exposé la politique touristique de leurs municipalités. Les participants ont pu vivre des expériences culturelles intéressantes : ils ont dégusté du saké local et assisté à une cérémonie de thé appelée *Ochamori* donnée au monastère Saidai-ji. Hébergés en famille d'accueil pendant deux jours, ils ont également pu partager la vie quotidienne locale.

Le programme était soigneusement conçu afin d'initier les participants aux différentes facettes de la ville de Nara et à la richesse de son patrimoine historique et culturel.

Invitation à découvrir le département de Nara

D'après les données recueillies, le département attirerait 20 % des touristes français en voyage au Japon, ce qui permet de confirmer que Nara est une de leurs destinations de prédilection. Le guide vert Michelin Japon 2011 a décerné trois étoiles à Nara et le guide Michelin Kyôto Ôsaka Kôbe Nara 2012, récemment paru le 18 octobre dernier, distingue à son tour 25 restaurants du département : on compte un restaurant à trois étoiles, trois restaurants à deux étoiles et 21 restaurants à une étoile. Ne manquez pas de venir découvrir les charmes de l'ancienne capitale, sa gastronomie raffinée et son patrimoine historique et culturel d'une richesse considérable. http://www.pref.nara.jp/nara_f/

1. Il existe deux collectivités territoriales quasi-homonimes : Nara-shi qui est la ville de Nara et Nara-ken qui est le département dont le chef-lieu est Nara-shi. Le Programme d'étude 2011 a été accueilli par le département de Nara.

2. En fait, il s'agit de la première capitale « fixe » car auparavant, à la mort de chaque souverain, la capitale était détruite et la cour migrait vers un autre site.



Sur le stand, un panneau était consacré à la catastrophe du 11 mars 2011 afin de remercier les nombreuses collectivités françaises pour leur formidable élan de solidarité



Un automne à la rencontre du monde territorial

La fin de l'année est traditionnellement rythmée par de nombreuses réunions d'élus et de fonctionnaires territoriaux. Ces congrès, conventions et salons constituent chaque année pour CLAIR une occasion unique de prendre le pouls de la décentralisation, tout en accroissant sa visibilité au sein du monde territorial.

En l'espace de trois mois, du 15 septembre au 8 décembre 2011, notre Centre a ainsi participé à pas moins de sept grandes manifestations liées aux collectivités territoriales :

- la 10^e université d'automne de l'Association nationale des directeurs et responsables des relations internationales et de la coopération décentralisée des collectivités territoriales (ARRICOD) à Dijon (15-16 septembre) ;
- la 22^e convention nationale de l'Assemblée des communautés de France (AdCF) à Rennes (13-14 octobre) ;
- les 71^{es} congrès national et 9^{es} assises professionnelles du Syndicat national des directeurs généraux des collectivités territoriales (SNDGCT) à Brest (13-15 octobre) ;
- la 21^e session du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe à Strasbourg (18-20 octobre) ;

- le 7^e congrès de l'Association des régions de France (ARF) à Tours (17-18 novembre) ;
- la 16^e édition du Salon des maires et des collectivités locales (SMCL) à Paris (22-24 novembre) ;
- la 14^e édition des Entretiens territoriaux de Strasbourg (ETS) organisés par l'Institut national des études territoriales (INET) à Strasbourg (7-8 décembre).

Ces rendez-vous annuels, qui rassemblent des acteurs locaux venus de toute la France (et même de toute l'Europe dans le cas du Conseil de l'Europe), permettent à nos agents, fonctionnaires des communes et départements japonais détachés à Paris, de prendre de la hauteur, et d'aborder les problématiques plus globales des grandes évolutions de la décentralisation. Dans le contexte du changement de majorité au Sénat et de la reconfiguration de la carte intercommunale, cette fin d'année 2011 leur a fourni matière à de passionnantes discussions avec les responsables locaux qu'ils ont eu le plaisir d'y rencontrer.

Que ce soit lors des travaux ou déjeuners de congrès, ou encore à l'occasion d'une cérémonie du thé improvisée sur notre stand du Salon des Maires, nous avons eu grand plaisir à entretenir des relations déjà anciennes avec de nombreux partenaires et à nouer de nouveaux contacts.

En cette année particulière pour le Japon, marquée par le séisme meurtrier qui a frappé le nord-est de la

grande île de Honshû en mars, nous avons profité de ces rencontres pour remercier chaleureusement tous nos partenaires français qui, engagés ou pas dans la coopération avec le Japon, se sont mobilisés pour venir en aide aux populations sinistrées. Dès l'annonce de la catastrophe, notre Centre a en effet reçu de très nombreux appels de collectivités souhaitant témoigner leur sympathie à leurs homologues japonaises et proposer leur aide. Les actions qui ont découlé de cet élan de solidarité sont allées de l'appel au don et l'envoi de messages de soutien à l'organisation de manifestations de solidarité et le vote de subventions d'aide. Nous avons été très touchés par un si large soutien. Alors que le Japon se remet progressivement de la tragédie et que les régions sinistrées se sont engagées dans un processus de reconstruction qui durera plusieurs années, CLAIR souhaite à nouveau adresser un grand merci à tous, et renouveler son engagement à œuvrer pour le développement des relations entre collectivités de nos deux pays.

